

COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement » du 5 octobre 2009

Présents à la réunion :

Mesdames Monique RUMELHARD, Martine GIUGIARO, Astrid MONET, Suzy BAUDINO, Claudine VIDAL,

Messieurs LESOU Robert, LE MOULT, GIACOBBI Louis-Marie, CHIOTTI Jean-Mathieu, BROUQUIER Lionel, VENEL Pierre

Excusés : Madame Odile GUILLERM, Létizia CAMIER ,Messieurs NICOLAS Lionel, GREPIN Jean, DI SCALA Christophe,

Absents : Messieurs Gaël du BREUIL , Denis CAREL, Jean-Paul RUZE

Invité : Monsieur ROBERT Président du Syndicat des chasseurs de La ROQUEBRUSSANNE « La Fauvette »

Monsieur Jean-Jacques LUCCIANI ne désire plus faire partie de la commission.

A notre demande, Monsieur ROBERT nous donne quelques renseignements sur ce syndicat des chasseurs créé en 1938 et dont il est le Président

–adhérents : 102 + invités 60

–territoire de chasse environ 2 600 ha

–le but de la société est la chasse mais aussi l'aménagement du territoire de chasse, des points d'eau dans la forêt, des zones à semer en blé et la remise en état des pistes, repopulation des faisans...etc

–le chevreuil (30 bracelets dont 15 battues officielles et 15 individuels)

–le chamois n'est pas encore chassé

–le sanglier : battues, tir individuel autorisé, non autorisé en groupe

–le braconnage a longtemps été un problème, actuellement cela semble s'être calmé

Nous demandons au M. ROBERT, ce que les habitants importunés par des chasseurs indisciplinés (il en existe) peuvent faire. Ils doivent en référer par écrit au Président qui pourra alors donner des avertissements aux chasseurs concernés.

Toutes les indications concernant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, les gibiers pouvant être chassés, les lieux de battues, les jours et horaires, sont affichées sur la panneau de « La Fauvette » en face de la Mairie.

Les questions posées par la commission concernant les battues non sécurisées, ni annoncées, des autorisations de chasse à la journée difficilement contrôlables, de la chasse à la volée n'ont pas reçues de réponses précises

Nous demandons à Monsieur ROBERT, en conclusion, quelle est sa position sur le nouveau PNR de la Sainte Baume qui va voir le jour. Il n'est pas contre.

Monsieur GIACOBBI souhaite que la commission dispose d'une boîte à lettre à la Mairie. Monsieur LESOU signale que celle affectée à l'ASA de la Foux est aussi celle de la commission.

Monsieur LESOU signale que le poteau des Craux dont nous avons souhaité l'enlèvement a bien été enlevé, par contre les câbles sont restés.

La sous-commission des déchets demande à connaître des décisions déjà prises par le Conseil Municipal.

Monsieur GIACOBBI demande à ce que des réponses écrites soient apportées aux diverses questions posées lors des réunions. Monsieur BROUQUIER s'engage à le faire.

D'autre part, la commission souhaiterait que Monsieur Le Maire puisse 1 fois par semestre

assister à notre réunion.

Monsieur Lesou et la Sous-commission « Eaux et Forêts » proposent une présentation de l'éventuelle connexion de la Roque au réseau du canal de Provence, lors de la prochaine réunion..

La prochaine réunion aura lieu le lundi 2 novembre à 18h Salle du Conseil à la Mairie.

La secrétaire
Claudine VIDAL